

# Académie Lorraine des Sciences

## Assemblée Générale du 19 janvier 2008

### Rapport d'activités du Conseil d'Administration pour l'année 2007, par Monsieur Claude Hérique Secrétaire Général

Mesdames, Messieurs, Chers Sociétaires,

Le Conseil d'Administration (C.A.) a tenu dix réunions en 2007.

Le compte rendu qui suit a pour but de présenter les travaux qui ont été réalisés au cours de cette année.

Des fiches de responsabilités ont été élaborées pour chaque membre du bureau. Elles permettent ainsi d'éviter toute ambiguïté dans la répartition des responsabilités et dans l'exécution des tâches à accomplir.

Au titre des relations avec les Universités et les Centres de recherche, une commission présidée par Jean-Paul Haton a été mise sur pied dès février. Elle a reçu le mandat de rapprocher l'Académie Lorraine des Sciences (A.L.S.) des milieux scientifiques lorrains et de faire ainsi de notre institution une vitrine des Sciences de notre région. Par ailleurs, la commission est chargée de proposer des sujets de conférences et de communications et de sélectionner des articles originaux susceptibles de trouver leur place dans les publications que l'A.L.S. souhaite diffuser.

La fonction *Bulletin-Magazine* que nous estimons très importante, a fait l'objet de plusieurs débats au sein du C.A. Il a été jugé opportun de créer une commission présidée par Bernard Poty. Cette commission poursuit actuellement ses travaux. Le C.A. a pris en compte la proposition de faire paraître deux publications de nature différente.

- L'une à caractère scientifique et se présentant sous la forme d'une *Revue-Magazine*, sera réservée à la publication d'articles purement scientifiques.
- La seconde apparaîtra comme le *Bulletin* de notre vie associative. Présentant toutes les activités et informations qui concernent directement l'A.L.S., elle deviendra au cours du temps, la mémoire de notre institution.

A la suite de l'Assemblée Générale de janvier 2007, le C.A. a ressenti le besoin urgent de modifier les statuts de l'A.L.S. qui dataient de janvier 2001. Présidée par Bernard Chollot, la commission a reçu le mandat suivant :

- Harmoniser nos statuts avec notre profession de foi

- Apporter clarté, cohérence et précision dans la nouvelle rédaction de différents articles en particulier de ceux qui concernent l'organisation et le fonctionnement de l'Académie.

Les statuts modifiés ont été approuvés au cours de l'Assemblée Générale extraordinaire du 8 novembre 2007. A présent, il convient d'attendre la décision du Conseil d'Etat pour être en mesure de les appliquer.

La programmation des activités de l'A.L.S. élaborée par le Président Keller pour l'année 2006-2007, n'a pas été remise en cause. Mais dès février 2007, le C.A. s'est penché sur la préparation d'une programmation pour l'année 2007-2008. La Présidente Colette Keller a ainsi été en mesure de présenter le programme de cette année lors de la séance de rentrée en octobre dernier.

Pour ce qui concerne l'attribution de prix de l'A.L.S., le C.A. a décidé d'attribuer deux prix :

- Un Grand Prix attribué à un scientifique qui à travers une œuvre, participe à promouvoir la science. Ce prix, après délibération d'un jury, a été remis le jeudi 22 novembre au Conseil Régional à Monsieur Muller pour son livre intitulé *Les Plantes Protégées en Lorraine*.

- Le second prix, prix d'une thèse scientifique, a été décerné à Monsieur Etienne DAGUE pour ses travaux sur la *Physico-chimie des Interfaces Bactérie-Solution Aqueuse*. Ce prix lui sera remis le samedi 2 février à la faculté de Pharmacie.

L'actualisation des informations présentées dans les pages du site réservées à l'Académie représente une activité dense, permanente et rigoureuse. Cette responsabilité est assumée par Pierre Boyer qui consacre beaucoup de temps à cette tâche importante sachant que cette dernière contribue à donner à notre institution, une image de qualité.